



Déclaration de la Commission Exécutive Confédérale de la CGT du 13 janvier 2026 à l'attention de Jean-Luc Mélenchon

M. Mélenchon,

C'est avec stupéfaction que nous avons découvert votre réaction sur les réseaux sociaux le 3 janvier dernier :

« En désaccord formel avec la déclaration de Sophie Binet au nom de la CGT dénonçant les violations des droits de l'homme sous l'autorité de Maduro et abandonnant l'exigence de la libération immédiate du président vénézuélien. Je serai à Lyon au rassemblement pour affirmer notre soutien aux droits inaliénables du peuple vénézuélien et de ses institutions. ».

D'abord, nous ne comprenons pas de quoi il s'agit. Sophie Binet n'a fait aucune déclaration. Sa seule réaction a été de condamner très fermement sur les réseaux sociaux l'agression américaine en relayant la position de la Confédération Syndicale Internationale à laquelle la CGT est affiliée, qui exige notamment la libération de Nicolás Maduro. Quant à la CGT nous avons réagi dès samedi 3 janvier midi par un communiqué court et ferme.

La déclaration à laquelle vous faites référence est donc probablement la déclaration unitaire signée par 25 organisations appelant à manifester samedi 10 janvier à laquelle la CGT a contribué, considérant que dans une situation aussi grave la priorité est au rassemblement le plus large possible pour dénoncer l'agression américaine. Votre mouvement était associé à ce cadre de discussion et jusqu'au bout nous nous sommes battus pour que vous puissiez signer en faisant en sorte que la déclaration soit un texte de compromis. Elle ne comporte donc pas 2 revendications portées par la CGT mais qui ne faisaient pas consensus : la libération des prisonniers politiques parmi lesquels figurent des dizaines de syndicalistes et la libération de Nicolás Maduro.

Sur le fond, la position de la CGT est constante. Nous soutenons les travailleurs et les travailleuses, pas les régimes. À la demande de nombre de nos camarades syndicalistes vénézuéliens, la CGT a toujours dénoncé les sanctions impérialistes contre le Venezuela, mais aussi les remises en cause des libertés et des droits des travailleurs et son éloignement des idéaux de la révolution Bolivarienne notamment depuis 2024.

Votre attaque contre la CGT et contre notre secrétaire générale est non seulement infondée mais aussi totalement scandaleuse dans sa démarche.

Alors que l'extrême droite est plus que jamais aux portes du pouvoir et mène une offensive mondiale contre la démocratie, chaque dirigeant progressiste devrait chercher à rassembler, en respectant les organisations syndicales et les autres mouvements progressistes et non à cultiver les clivages et à semer la division. C'est ce que nous nous honorons d'avoir encore fait, par exemple samedi 10 janvier en permettant à LFI de prendre la parole lors du rassemblement unitaire parisien, bien que votre mouvement ne soit pas signataire du texte unitaire.

La CGT, ses organisations, ses militantes et militants sont plus que jamais déterminés à protéger l'indépendance de notre syndicat contre les attaques et toutes les formes d'ingérence. Le respect de notre indépendance, principe intangible de notre syndicalisme de masse et de classe, est la condition indispensable à des relations normales entre la CGT et toute organisation politique.

Votre remise en cause personnelle et publique de notre secrétaire générale, ce alors qu'elle n'a fait aucune déclaration, relève à contrario d'une tentative grossière de mise en opposition et de déstabilisation de notre organisation à la veille de son 54^e congrès.

Ce n'est malheureusement pas la première fois que nous sommes contraints de vous rappeler les principes de l'indépendance syndicale, mais il est encore temps pour vous et votre mouvement de choisir la voie du respect du rôle des organisations syndicales, seule voie menant au dialogue et au travail en commun particulièrement essentiels dans cette période de basculement.

Montreuil, le 13 janvier 2026

La Direction Confédérale